
Le conseil en organisation :

Structurer, sécuriser et faire évoluer vos fonctionnements

9 avril 2026



Pourquoi parler d'organisation aujourd'hui ?

➤ Des organisations qui fonctionnent...mais pas toujours de façon sécurisée

- ✓ Des évolutions permanentes (réformes, contraintes budgétaires, attentes usagers)
- ✓ Des organisations de plus en plus complexes
- ✓ Des pratiques souvent peu formalisées (basées sur l'habitude, dépendant des personnes...)

Des fonctionnements efficaces...mais fragiles

Pourquoi s'interroger sur son organisation ?

➤ Pourquoi faire appel au conseil en organisation ?

- ✓ Difficultés de coordination
- ✓ Rôles et responsabilités peu lisibles
- ✓ Processus peu fluides
- ✓ Décisions difficiles à objectiver



*Quand on se dit : ça fonctionne, mais ce n'est pas fluide / pas clair / pas sécurisé
Besoin de structurer, clarifier et sécuriser*

Définition

➤ Le conseil en organisation

- ✓ Analyse des pratiques et du fonctionnement
- ✓ Identification des dysfonctionnements
- ✓ Proposition de solutions adaptées
- ✓ Accompagnement à la mise en œuvre



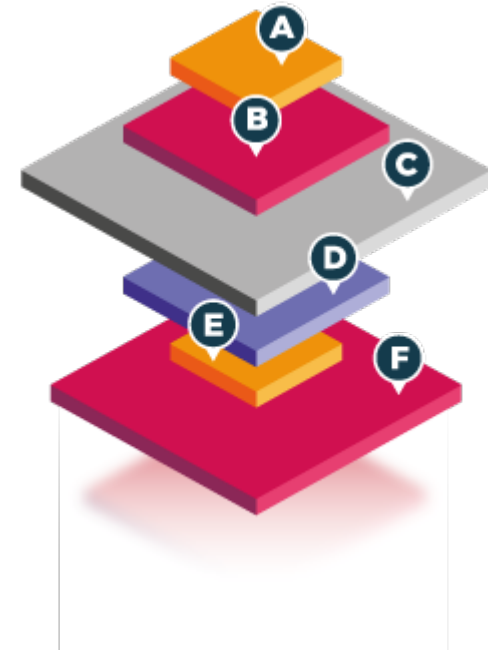
Un regard extérieur pour objectiver et décider

A qui s'adresse le service ?

➤ Structures publiques

- ✓ Communes
- ✓ Etablissements publics de coopération intercommunale
- ✓ CCAS/CIAS
- ✓ Syndicats de communes
- ✓ Syndicats mixtes
- ✓ Et toute autre structure publique territoriale

Quelle que soit la taille



Pourquoi le CDG

➤ Pourquoi le CDG propose ce service ?

- ✓ Culture organisationnelle limitée
 - ✓ Pas de ressources spécialisées
 - ✓ Manque de temps et de méthode
 - ✓ Environnement contraint
- ⇒ Le CDG apporte **expertise, méthode et accompagnement de proximité**

Le CDG apporte un appui externe accessible, alliant méthode, expertise et proximité



Deux modalités d'intervention

➤ Diagnostic + accompagnement

⇒ Diagnostic organisationnel :

- ✓ Comprendre
- ✓ Objectiver
- ✓ Poser un état des lieux partagé

⇒ Accompagnement :

- ✓ Construire des solutions
- ✓ Décider
- ✓ Mettre en œuvre



Mobilisables séparément ou conjointement

Méthodologie

MODALITÉS D'INTERVENTION

CADRAGE

- Rendez-vous de cadrage
- Proposition méthodologique

PRÉPARATION

- Analyse documentaire
- Identification des acteurs
- Planification

RÉALISATION DE LA MISSION

- Réunion de lancement
- Conduite d'entretiens
- Observation terrain
- Ateliers
- Élaboration du plan d'actions

RESTITUTION

- Réunion de restitution et remise des livrables

SUIVI ET ÉVALUATION

- Rendez-vous de suivi (6 à 18 mois selon mission)

Plus values du CDG

> Les + du CDG



- ✓ Regard extérieur, neutre et bienveillant = diagnostic objectif, sans à priori ni parti pris ;
- ✓ Connaissance des collectivités et de l'environnement territorial
- ✓ Solutions concrètes, adaptées à vos moyens et coconstruites avec vos agents ;
- ✓ Approche pluridisciplinaire et mutualisation des expertises CDG ;
- ✓ Un accompagnement éthique et confidentiel.

On ne fait pas "à la place de", on construit avec

Une expertise publique au service des collectivités

Exemple d'interventions

- ✓ Organisation administrative
- ✓ Secrétariat de mairie
- ✓ Service technique
- ✓ Temps de travail
- ✓ Réorganisation de service
- ✓ Politique indemnitaire



Des solutions adaptées à chaque contexte

Résultats

➤ Ce que ça change concrètement

- ✓ Organisation plus lisible
- ✓ Rôles clarifiés
- ✓ Fonctionnement sécurisé
- ✓ Meilleure coopération
- ✓ Amélioration du climat social
- ✓ Meilleure qualité de service
- ✓



Un fonctionnement plus fluide et durable

Engagements du conseiller en organisation

➤ Posture professionnelle et cadre déontologique

⇒ Neutralité

Regard extérieur, indépendant de tout enjeu politique ou hiérarchique

⇒ Confidentialité

Discrétion des échanges et protection des informations

⇒ Respect des personnes

Écoute, valorisation des agents et climat de confiance

⇒ Intégrité

Intervention en toute transparence,



Pas de jugement, pas d'audit.

Un engagement clair : sécuriser les échanges, objectiver les situations et accompagner les décisions

Engagements de la structure commanditaire

➤ Une implication essentielle pour la réussite de la démarche



⇒ Un rôle clé dans la conduite du projet

- ✓ S'engage et porte la démarche
- ✓ Désigne un chef de projet identifié
- ✓ Respecte le cadre d'intervention (*méthodologie, ressources, calendrier*)

⇒ Des conditions de réussite partagées

- ✓ Met à disposition les informations nécessaires
- ✓ Partage les éléments ayant un impact sur la mission
- ✓ Assure la communication auprès des parties prenantes

Sans implication de la structure, pas de transformation durable

Modalités pratiques/coût

➤ Modalités d'intervention

- ✓ Intervention sur devis
- ✓ Tarif horaire : 75 euros/heure
- ✓ Coût ajusté à la mission



Un investissement maîtrisé pour des améliorations durables

Contact

*Le service conseil en organisation
peut vous accompagner*



Conseil en organisation

Blandine GALLIOT

conseil-organisation@cdg63.fr

04 73 28 59 80



Merci pour votre attention

📍 7 rue Condorcet CS 70007
63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1
☎ 04 73 28 59 80
✉ accueil@cdg63.fr
🌐 cdg63.fr

*Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.*

Ensemble, soutenons les métiers
Publics territoriaux !

